

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Page 358 comporte une numérotation fautive: p. 353.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO.

LA FILLE DE MARGUERITE

PREMIÈRE PARTIE.—L'HÉRITAGE DE RENÉE.

V

— Que faut-il faire ?

— L'une des extrémités du fil qui portait ma lettre est dans votre chambre?...

... pui, et que le nœud soit solide, car il faudra qu'il résiste au poids de mon corps. Au nom de l'humanité, mademoiselle, hâtez-vous, je vous en supplie!...

— Renée, dit Pauline, viens m'aider...

L'enfant blonde s'approcha. Elle était pâle comme une statue et plus morte que vive, ce qui n'empêcha pas de prêter la



... il leva le bras droit et donna un coup sec dans une des petites vitres de la fenêtre...

— Oui.

— L'autre est dans la mienne... J'y vais attacher le bout de mes draps et vous tirerez doucement à vous...

— Bien... j'attends...

Le fil était fort et solide. Lantier le noua à la pointe du drap.

— Tirez... dit-il ensuite, doucement... sans secousses...

Pauline obéit.

Un instant après les draps, tordus en façon de corde, allaient d'une fenêtre à l'autre.

— Maintenant, reprit le détenu, attachez à la barre d'ap-

main à son amie. L'angle du drap fut glissé entre les bandes de fonte de l'appui; les jeunes filles firent trois nœuds, sur lesquels elles tirèrent en réunissant leurs forces.

— Il va venir ici? balbutia Renée dont les dents claquent.

— Sans doute, mais cela ne doit point t'inquiéter... répondit Pauline. Ce pauvre homme ne peut nous vouloir de mal, au contraire, et nous faisons une bonne action.

— Est-ce fini? demanda Lantier.

— Oui.

— Solidement?

— J'en réponds.

— Alors retirez-vous un peu, mesdemoiselles, et ne vous inquiétez de rien.

Pauline et Renée gagnèrent le fond de la chambre. Leurs doux cœurs, cette fois, battaient à l'unisson.

Lantier se hissa jusqu'à l'endroit où le barreau soie laissait une ouverture béante, et se glissa au dehors. La croisée de la prison avait un appui de pierre assez large, sur lequel il s'assit. De la main gauche il se soutenait aux barreaux restés intacts; de la main droite il tenait l'extrémité des draps qu'il amena entre ses cuisses maigres et nerveuses. Lâchant alors son point d'appui, et des deux mains saisissant l'étoffe, il se lança dans le vide, les jambes pliées, les pieds en avant.

Les draps se tendirent sous le poids du corps, décrivirent une courbe rapide, et les pieds de l'évadé vinrent frapper le mur de la pension.

La secousse fut terrible, mais Lantier ne lâcha pas prise, et, après avoir laissé passer les premières secondes d'étourdissement, il se hissa à la force du poignet vers la fenêtre des jeunes filles. Il ne tarda point à l'atteindre, se cramponna vigoureusement à la barre d'appui, et, avec l'agilité d'un gymnaste, sauta dans la chambre.

Pauline et Renée poussèrent un cri étonné.

— Silence, au nom du ciel ! dit Lantier.

Il détacha prestement les draps, les lança dans le chemin de ronde, referma les persiennes, puis la fenêtre et, se tournant vers les jeunes filles qu'il apercevait à peine dans les ténèbres, il joignit les mains et murmura, avec un accent fait pour émouvoir les cœurs les plus bronzés :

— Oh ! soyez bénies, mesdemoiselles, et que Dieu vous récompense comme je lui demande à genoux, de le faire ? Grâce à vous, je suis libre ! !

— Libre ?... répéta Pauline. — Pas encore... Il faut sortir d'ici...

— Après ce qui est déjà fait ce sera peu de chose... et toujours grâce à vous...

— Pouvons-nous maintenant avoir de la lumière ?

— Oui, mademoiselle, sans le moindre danger...

Pauline alluma une bougie dont la clarté frappa Lantier en plein visage. En voyant de près cette figure hâve, ces joues pâles et amaigries, ces yeux noirs où brûlaient un feu sombre, Renée recula.

— Je vous fait peur, mademoiselle... reprit l'évadé d'une voix triste, Dieu sait cependant que vous n'avez rien à craindre de moi, que ma reconnaissance est sans bornes, et que pour vous deux je donnerais ma vie...

— Mais, monsieur... commença Renée.

— Hâtez-vous de partir... interrompit Pauline. Ici, vous n'êtes pas en sûreté... On peut venir au moindre bruit...

— Indiquez-moi le chemin à suivre...

— Je vais vous conduire au jardin, mais vous serez obligé d'escalader le mur qui borde la rue, car je n'ai les clefs d'aucune porte.

— Je franchirai facilement ce mur, soyez-en certaine.

— Avez-vous de l'argent ?

— Non, pas un sou...

— Et... ces vêtements...

— L'uniforme des prisons...

— Malheureux !... s'écria Pauline. Sans argent et avec ce costume qui ne peut manquer d'attirer l'attention sur vous, qu'allez-vous devenir ? Vous serez repris bien vite.

— Je ne voyagerai que la nuit... répondit Lantier.

La jeune fille tira de son porte-monnaie une pièce d'or et la lui tendit.

— Prenez ceci, monsieur, fit-elle. Cela vous aidera toujours un peu...

— Et je joins mon offrande à celle de mon amie... balbutia Renée en mettant à son tour un louis dans la main du fugitif qui se répandit en protestations de reconnaissance que Pauline interrompit.

— Il n'y a pas un instant à perdre... dit-elle. Venez, et marchez doucement... Nous avons deux étages à descendre...

— Je vous suis, répliqua Léopold ; mais avant de m'éloigner, pour ne jamais vous revoir sans doute, je voudrais savoir votre nom à toutes deux, afin de bénir jusqu'à mon dernier souffle les anges qui m'ont délivré...

— Je m'appelle Pauline Lambert.

— Et vous, mademoiselle ?

— Renée... murmura la blonde enfant.

Lantier répéta avec un accent d'interrogation :

— Renée ?

— Je n'ai pas d'autre nom...

— « Pauline... Renée... » Je m'en souviendrai toute ma vie... Je me nomme, moi, « Paul Pélassier, » et je suis prêt à mourir pour vous...

— Venez, monsieur !... venez vite !... reprit la brune pensionnaire très émue.

Lantier jeta un dernier regard à Renée frissonnante, et suivit Pauline qui le précédait une bougie à la main.

Ils descendirent les deux étages et atteignirent le vestibule du rez-de-chaussée. La porte donnait sur le jardin et n'était fermée qu'au verrou. La jeune fille l'ouvrit.

— Allez... dit-elle. Le mur de clôture est en face de vous. Que Dieu vous garde ! !

— Et qu'il vous protège et vous récompense, mademoiselle ! !

L'évadé s'élança dehors. Pauline referma la porte et regarda sa chambre.

VI.

Une fois dans le jardin, Lantier poussa un soupir d'allègement.

— Enfin, murmura-t-il, je suis libre ! J'ai bien fait de me montrer pathétique... Les petites ont gobé le mieux du monde ma jeune femme mourante et mes petits enfants secourus par l'assistance publique... J'y ai gagné deux belles pièces d'or... Ça me fait cent francs dans ma poche... C'est plus qu'il ne m'en faut pour aller chez l'oncle Robert Vallerand.

Tout en faisant ces réflexions Léopold traversait le jardin et arrivait à la muraille d'enceinte bordant une rue que le pensionnat séparait de la prison.

En face de lui se trouvait une porte cochère fermée à double tour. De chaque côté, deux bras de fer scellés dans le mur formaient des arcs-boutants.

— Un enfant escaladerait ça !... se dit le fugitif.

Il se hissa sur l'un des bras de fer et atteignit le chaperon de la porte, trois secondes plus tard il était dans la rue.

— C'est à présent que la prudence est nécessaire, pensa-t-il. Avoir l'air de fuir serait le dernier mot de la maladresse. Il s'agit de marcher d'un bon pas, comme un homme pressé qui n'a pas chaud... Mon costume de maison centrale ne peut me signa-

ler dans la nuit si je rencontre quelqu'un, et je me procurerai des vêtements avant le jour... J'ai mon idée...

Lantier était né à Troyes, nous le savons. Il connaissait donc parfaitement la ville, quoiqu'il l'eût quittée depuis dix-neuf ans. Par des rues détournées il gagna les bords de la rivière qui baigne la vieille cité.

Aux quais se trouvaient amarrés plusieurs de ces immenses bateaux couverts qu'on nomme chalands. La plupart possédaient à l'arrière des cabines où logent les marinières lorsqu'ils sont loin de toute ville.

— Je me rappelle parfaitement les habitudes du marin d'eau douce, se dit Léopold, et je ne les crois point changées. Les bateaux tout chargés et prêts à partir doivent être habités... Ceux qui attendent le chargement ne le sont pas. Les marinières vont souper et coucher à l'auberge, mais ils laissent des effets dans leurs cabines... En me donnant un peu de mal, je trouverai ce qu'il me faut pour gagner Romilly, et là je me nipperrai convenablement... Mieux aurait valu ne point commettre d'effraction, mais je n'ai point le choix des moyens... Il faut jouer le tout pour le tout... L'oncle Vallerand me donnera du papier Garat pour passer en Amérique... Il m'en donnera de gré ou de force, et je dirai : « Zut ! » aux gendarmes !

Une horloge sonna dans le lointain. Lantier fit halte et prêta l'oreille. Il compta quatre coups.

— Déjà quatre heures, murmura-t-il. Dans deux heures il fera petit jour... Dépêchons-nous...

Et, descendant la berge, il se dirigea vers les embarcations. Devant lui se trouvait un chaland de première taille, dont les larges flancs s'élevaient à une grande hauteur au-dessus des eaux grossies.

— Bateau vide... se dit l'évadé. La cabine est à l'arrière. Les portes des cabines sont solides, je connais ça, mais il y a une petite fenêtre dont on ne se défie pas et qui me servira...

Une planche, formant pont-volant conduisait du quai au chaland. Léopold s'engagea sur cette planche avec des précautions infinies pour amortir le bruit de ses pas, et glissa le long du plat-bord, gagna l'arrière et s'arrêta près de la cabine. Un étroit escalier conduisait à la tranchée sur laquelle s'ouvrait la porte.

La lune, très basse à l'horizon maintenant, projetait des lueurs pâles.

— Assurons-nous d'abord s'il y a quelqu'un... pensa Léopold.

Il frappa doucement à la porte, n'obtint aucune réponse et frappa de nouveau, mais un peu plus fort. Même silence.

— La cambuse est vide ! fit-il entre ses dents. En avant, et de l'ouvrage pour le vitrier !...

Tirant de sa poche un mouchoir, il le trempa dans une flaque d'eau laissée au fond du chaland par les dernières pluies, ensuite il le roula autour de son poing. Ceci achevé, il leva le bras et donna un coup sec dans une des petites vitres de la fenêtre. Le carreau vola en éclats. Lantier attendit quelques secondes.

Lorsqu'il fut certain que le bris de la vitre n'avait éveillé personne, il passa la main par le trou, chercha la targette, la fit jouer, poussa la fenêtre qui s'ouvrit, et s'en servit en guise de porte pour pénétrer dans la cabine.

Il y faisait noir comme dans un four. Il fallait donc chercher à tâtons, car se procurer de la lumière eût été non seulement de l'imprudencence mais de la folie. Les mains que le fugitif promena sur les parois ne tardèrent pas à rencontrer des vêtements pendus à des clous.

Il les palpa, remplaçant le sens de la vue par celui du toucher.

— Un pantalon ! murmura-t-il, et du drap d'une jolie force ! C'est utile par le froid qu'il fait !... Un gilet... une vareuse... un chapeau de feutre... Rien n'y manque ! Oh ! oh ! qu'est-ce que je sens là ?... Un paletot ! ! Saperlipopette, il se mettait bien, le marin d'eau douce ! Ai-je eu de la veine de tomber juste sur son bateau !...

Lantier changea vivement de costume.

— Tout ça me va comme un gant ! ! continua-t-il. On croirait, parole d'honneur, que ces « frusques » ont été faites sur mesure ! Ma voilà nippé pour mon voyage ! !

Il retira les menus objets qui contenaient les poches de ses vêtements de prisonnier, fit un paquet de cette défroque compromettante et lança ce paquet au dehors. Ensuite, avec une agilité peu commune, il sortit de la cabine comme il y était entré, c'est-à-dire par la fenêtre, ramassa les effets tombés sur le pont du bateau et les jeta dans la rivière.

— En route maintenant ! dit-il alors, tout va bien ! !

Et il gagna la route qui devait le conduire à Romilly. Quand le jour parut il tira d'une de ses poches un petit miroir rond qu'il ouvrit en se demandant :

— Suis-je méconnaissable ?

Quand il se fut regardé, un sourire de satisfaction écarta ses lèvres.

— Les gardiens de la Centrale eux-mêmes ne me reconnaîtraient pas sous ce costume ! pensait-il.

Il hâta le pas, quitta la grande route et prit un chemin de traverse pour gagner un village qu'il connaissait et où il n'aurait rien à redouter de la police départementale.

Tout en marchant d'un pas rapide il combinait son plan. Dans le village où il comptait se reposer il se ferait passer pour un marinier, propriétaire d'un bateau de transport et en quête d'un chargement de blé pour Paris.

A jeun depuis la veille et n'ayant point fermé l'œil, il avait faim et il était brisé de fatigue. Il entra dans une auberge et se fit servir à déjeuner. Là on le prit pour un homme du métier tant il parlait avec compétence de la navigation fluviale et du commerce des grains.

Après son repas il demanda une chambre, il se jeta sur le lit, dormit une heure ou deux, sortit ensuite pour se rendre chez quelques gros fermiers, afin de continuer son rôle, et eut grand soin de leur proposer des prix de transport inacceptables.

Naturellement il ne conclut rien, revint dîner à l'auberge où il avait déjeuné, et aussitôt après le tombée de la nuit se mit en route pour Romilly.

Il voulait attendre une heure convenable pour se présenter au château de Viry-sur-Seine où, selon l'employé du palais de justice de Troyes, résidait le député Robert Vallerand.

VII.

Nous avons vu Marguerite Berthier, veuve Bertin, prendre à la gare de l'Est le train qui devait, à une heure et quelques minutes, s'arrêter à Romilly.

À l'heure réglementaire, le train stoppa. Marguerite descendit. Un commissionnaire chargea sur son épaule son léger bagage et la conduisit à « l'Hôtel de la Marine, » l'un des plus confortables de cette jolie petite ville bâtie en amphithéâtre sur les bords de la Seine, très pittoresque en cet endroit et semée d'îlots verdoyants.

Après avoir pris dans sa chambre quelque nourriture, elle demanda le chemin de la mairie. Pour elle il s'agissait de savoir, avant tout, si Robert Vallerand vivait encore et s'il avait reparu dans le pays, car elle le contraindrait bien en ce cas, croyait-elle, à lui rendre sa fille.

À la mairie elle se fit indiquer le bureau des renseignements, s'y rendit sans perdre une minute et, tirant de son portefeuille un papier timbré qu'elle déplia, dit à l'employé :

— Il y a dix-neuf ans, monsieur, une petite fille fut inscrite à la mairie de Romilly sous le nom de Renée, fille de Robert Vallerand et de Marguerite Berthier. Voici l'extrait du registre de l'état civil. Je ne viens pas vous demander où se trouve cette enfant, vous l'ignorez sans doute, mais peut-être savez-vous ce qu'est devenu son père...

— M. Robert Vallerand ? fit l'employé.

— Oui, est-il mort ?

— Non, madame...

Marguerite frissonna de joie.

— Habite-t-il toujours l'Amérique ? reprit-elle.

— M. Robert Vallerand est de retour en France depuis cinq années, et il est député de l'arrondissement de Romilly...

— Député de Romilly !... s'écria la veuve avec une émotion croissante. Et il habite cette ville ?

— Non, madame, mais le château de Viry-sur-Seine entre Romilly et Conflan...

— Tout près d'ici ?

— A cinq kilomètres environ ..

— S'y trouve-t-il en ce moment ?

— Oui, madame... L'état de sa santé ne lui a pas permis de se rendre à la session de la Chambre... il est à Viry, bien malade.

— Bien malade ? répéta Marguerite.

— Les médecins, paraît-il, sont très inquiets.

— Savez-vous si M. Robert Vallerand a près de lui, au château de Viry, une jeune fille... sa fille, dont j'ai mis tout à l'heure sous vos yeux l'acte de naissance ?

En formulant cette question Marguerite tremblait de tout son corps. Si la réponse était affirmative rien au monde ne pourrait l'empêcher, avant la fin du jour, de serrer dans ses bras son enfant retrouvée.

— Je sais le contraire, madame... répliqua poliment l'employé. En dehors du personnel de service, il n'y a au château qu'une seule femme, une dame de confiance qui n'est plus jeune.

— Vous en êtes sûr ?

— Tout à fait sûr... Je suis allé dernièrement chez notre député par l'ordre de M. le maire...

— Mais alors... mais alors... murmura la veuve saisie d'une angoisse soudaine. Qu'est devenue cette jeune fille ?

— Je l'ignore, madame, mais si vous avez intérêt à le savoir il est bien probable que M. Vallerand sera en état de vous l'apprendre.

— Je vous remercie, monsieur... C'est à lui que j'irai le demander.

L'employé, beaucoup plus poli que ne le sont habituellement messieurs ses collègues, se leva et reconduisit madame Bertin jusqu'à la porte du bureau.

Marguerite, en proie à une agitation fébrile, à une sorte de vertige, se soutenait à peine en descendant l'escalier.

— Comme j'avais raison de croire à la justice, à la bonté de Dieu ! se disait-elle. Les obstacles s'abaissent devant moi... Au

lieu d'aller chercher Robert au fond de l'Amérique, je le retrouve ici !... Au lieu d'un long voyage, une simple démarche ! Mais ajouta la veuve avec un frisson, pourquoi vit-il seul ? Ma fille est-elle morte, ou l'a-t-il reléguée loin de lui, dans l'abandon et dans les larmes ? Ce serait infâme !... Je le saurai et, si cet homme est un mauvais père, je serai, moi, une bonne mère !

Madame Bertin avait repris le chemin de son hôtel où elle arriva en quelques minutes.

— Pouvez-vous me procurer une voiture ? demanda-t-elle au chef d'établissement.

— Très bien... pourvu que madame ne soit pas trop difficile. Romilly n'est point Paris...

— Je me contenterai de tout...

— S'agit-il de faire une longue course ? Où madame doit-elle aller ?

— Au château de Viry-sur-Seine...

— Chez notre député, M. Robert Vallerand ?

— Oui, monsieur.

— Dix kilomètres en tout... Inutile de prendre une lourde patache à deux chevaux. Je vais passer moi-même chez le loueur et commander un cabriolet pour madame...

— Faites vite, je vous prie.

L'hôtelier sortit. Au bout d'une demi-heure, qui parut un siècle à Marguerite, il revint avec un cabriolet sonnante la ferraille et conduit par un cocher en blouse.

— Madame peut monter, dit-il, l'équipage n'a rien de flatteur à l'œil, mais l'homme est sûr et le cheval est bon.

Madame Bertin prit place à côté du conducteur qui fouetta sa bête.

Le cabriolet roula vers le quai sur lequel il s'engagea.

— Est-ce que le château de Viry est au bord de l'eau ? demanda Marguerite.

— Pas tout à fait, madame, répondit l'homme. C'est sur le versant d'une colline. A quatre kilomètres d'ici nous prendrons un chemin à droite, qui nous mènera chez M. Vallerand... Il file un mauvais coton, notre député... Malgré sa grosse fortune il ne fera pas de vieux os.

La veuve n'interrogea plus. Elle regarda sa montre qui marquait quatre heures moins un quart.

Le temps était froid ; — le ciel gris comme un ciel de Hollande. Une forte tombée de neige semblait imminente. On sentait la nuit venir.

Madame Bertin s'absorba dans une rêverie profonde. Elle songeait à l'entrevue qu'elle allait avoir avec ce Robert, autrefois si follement aimé, aujourd'hui vieilli avant l'âge et près de la tombe. Après dix-neuf ans écoulés, après les événements accomplis, quelle scène étrange et peut-être terrible sa visite et sa demande allaient-elles provoquer ?

Marguerite prévoyait une lutte, une résistance acharnée de Robert, des récriminations, des reproches, mais elle était bien résolue à ne pas revenir sans avoir atteint son but, sans savoir ce que sa fille était devenue.

La route s'allongeait, déserte, devant le gros cheval au trot lourd.

Sur la gauche, la rivière. Sur la droite, des coteaux pittoresques, dépouillés de leur verdure par les premières gelées de l'automne. A l'horizon silencieux des bandes de corbeaux passaient.

Un point noir mobile apparaissait sur la route à cinq cents pas en avant du cabriolet. Ce point noir était un piéton marchant d'un bon pas et tenant le milieu de la chaussée. La voiture

gagnait rapidement sur lui ; elle allait l'atteindre, puis le dépasser.

En entendant derrière lui le martellement des sabots ferrés et le gémissement des essieux mal graissés, le voyageur appuya vers la gauche et se retourna. A son costume on reconnaissait un marinier.

Lorsque le cabriolet ne fut plus qu'à trois ou quatre pas de lui, il interpella le conducteur.

— La route pour aller au château de Viry, s'il vous plaît ? demanda-t-il.

— A cent pas d'ici, tournez à droite... vous monterez toujours tout droit jusqu'au château, où je vais... répondit le cocher.

Et il dépassa le piéton, en qui nos lecteurs ont deviné Léopold Lantier qui continua sa route en réfléchissant.

— Il va au château, se dit-il, et il y conduit une femme dont je n'ai pas pu voir la figure sous son voile... une gêneuse peut-être, qui va m'empêcher de parler à mon aïe à l'oncle Robert. Que le diable l'étrangle, cette femme !... Qui ça peut-il bien être ? Enfin, nous verrons.

Le cabriolet venait de disparaître à un tournant de la route. Bientôt Lantier entra à son tour dans un chemin encaissé que bordaient des ronces et des églantiers dépouillés de leurs feuilles, mais portant des baies rouges, même providentielle destinée aux petits oiseaux.

Laissons Marguerite Bertin et le réclusionnaire évadé suivre tous les deux le chemin qui les conduisait au même but ; précédonz-les à Viry-sur-Seine et retournons de quelques heures en arrière.

. VIII.

Ce qu'on appelait un peu ambitieusement « le château » était une construction sans importance réelle et sans caractère architectural, un bâtiment carré assez vaste, à deux étages, entouré d'un grand jardin ou plutôt d'un petit parc très boisé, fort bien dessiné et clos de murs.

Une grille, qui restait jour et nuit ouverte à tout venant, donnait accès dans le parc.

La position de la propriété était remarquable. Bâtie au sommet du coteau, la maison dominait une considérable étendue de pays. De ses fenêtres, au midi, on voyait la Seine couler entre ses rives verdoyantes. Au nord se déroulaient des plaines immenses, bordées par une ligne sombre. Cette ligne indiquait la lisière d'une forêt de plusieurs milliers d'hectares. Un perron de huit marches, rendu nécessaire par la surélévation du rez-de-chaussée, accédait à la porte d'entrée principale. Une marquise soutenue par quatre pilastres couvrait ce perron.

Franchissons le seuil, traversons un vestibule boisé de chêne et pénétrons dans un grand salon meublé confortablement, mais sans luxe.

Deux heures de l'après-midi venaient de sonner.

Un feu de hêtre pétillait au fond d'une cheminée de marbre rouge près de laquelle un homme, qui semblait un vieillard quoiqu'il n'eût en réalité que quarante-quatre ans, était étendu sur une chaise longue.

Ce jeune vieillard avait les cheveux et la barbe presque blancs. Son visage émacié offrait l'empreinte de longues souffrances, et le feu de la fièvre luisait dans ses yeux caves.

Deux personnes se trouvaient à côté de lui, une femme déjà d'un certain âge, dont la figure exprimait une tristesse profonde,

et un homme d'apparence sérieuse, complètement chauve et portant le ruban rouge à sa boutonnière. La femme s'appuyait des deux mains au dossier de la chaise longue. L'homme s'adossait à la cheminée.

Le malade était Robert Vallerand, en compagnie de son médecin, le docteur Tallandier, et de la dame de confiance qui dirigeait sa maison, Ursule Sollier.

— Mon cher docteur, disait Robert Vallerand d'une voix faible, avec un sourire mélancolique, vous cherchez vainement à me donner une espérance que vous ne pouvez avoir... Quoique je ne sois pas médecin comme vous, j'ai beaucoup étudié mon mal, je sais à quoi m'en tenir et je ne conserve aucune illusion... L'hypertrophie du cœur a fait brusquement des progrès rapides contre lesquels votre science est impuissante...

M. Tallandier baisa la tête sans répondre. Deux larmes furtives coulèrent sur les joues de madame Ursule. Le député continua en tendant la main au docteur.

— Vous vous taisez, mon cher ami... Vous n'osez me démentir... Votre attitude est la plus significative des réponses.

— Eh ! que puis-je vous répondre ? s'écria le docteur. En face de votre incrédulité complète, de votre scepticisme absolu, le silence m'est imposé...

— Je suis incrédule parce que j'ai conscience de mon état... Tout ce qu'il était possible de faire pour me sauver, vous l'avez fait en vain... Vous savez quelle a été ma vie... Vous savez quelles déceptions j'ai subies... quels chagrins m'ont abreuvé. Aux jours de ma jeunesse une douleur poignante m'a donné le germe de la maladie qui va m'emporter. Mes travaux incessants, mes luttes sans trêve en Amérique pour conquérir la fortune, ont aggravé ma situation. Investi depuis quatre ans par mes compatriotes d'un mandat dont je suis fier, je ne me suis point, épargné. J'ai l'apparence d'un septuagénaire... Mon corps est usé, mes forces sont à bout, je dois partir. La mort ne m'épouvante pas... Après tant de souffrances et tant de travail, ce sera le repos. Je me crois sûr de mourir en honnête homme, c'est le principal... Un peu plus tôt ou un peu plus tard, qu'importe ? Je suis prêt... Seulement, cher docteur, j'attends de vous un dernier service...

— Lequel ?

— Promettez-moi de me répondre avec une absolue franchise.

— Que voulez-vous savoir ?

— Combien il me reste de temps à vivre...

— Mais...

— Oh ! pas de « mais ! » interrompit Robert Vallerand. Soyez brutal, soyez impitoyable !... C'est la vérité que je veux savoir, qu'il faut que je sache, car des choses très graves dépendent du délai qui m'est accordé... Je ne comprends pas votre hésitation ! Est-ce que votre réponse abrégera ma vie, troublera mon repos, chassera mon sommeil ? Vous ne le croyez pas... J'attendrai patient et calme, le front haut, le sourire aux lèvres, le jour et l'heure que vous m'aurez fixés... Parlez donc ! Combien de temps me reste-il à vivre ?

— Vous voulez le savoir ?

— Oui.

— Eh bien, murmura le docteur d'une voix sourde, il vous reste trois mois, si vous ne subissez aucune émotion violente.

— Et, dans le cas contraire ?

— La catastrophe pourrait être immédiate.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 Octobre 1882 — (No. 146.)

LE TESTAMENT SANGLANT

TROISIÈME PARTIE.

I

LES DEUX ENVELOPPES.

Adeline, ma mère, la suivit de près dans le tombeau ; d'une santé moins forte qu'Antoinette, elle n'avait pu traverser, sans de violentes secousses, les angoisses et les crises révolutionnaires. Son père avait été massacré à la suite des journées d'octobre : et quoique le solitaire château de Maleraygues, caché au milieu des montagnes et des bois, l'eût protégée, elle et les siens, contre tout péril immédiat, les fatales nouvelles qui lui arrivaient d'Avignon, le meurtre de son père, la mort tragique de M. de Varni et d'Adrienne qu'elle aimait, les bruits lugubres que l'effroi et la distance exagéraient encore, tout cela avait laissé dans l'esprit de ma mère, bien jeune à cette époque, une impression mélancolique et profonde qui devait abrégér sa vie.

On comprend tout ce que la mort d'Adeline, arrivant quelques années après celle d'Antoinette, jeta de tristesse sous notre toit. Accablé par la mort de sa femme et de sa belle-fille, Dominique s'étonnait que Dieu le laissât si longtemps en ce monde. En 1813, époque où nous conduit notre récit, il avait atteint les limites ordinaires de la vieillesse ; et cependant son intelligence conservait toute sa lucidité. Quelques mois auparavant il avait reçu une lettre de Jérôme d'Arrioules, le fils de Claude Rioux. Jérôme, établi à Baveno, où il s'était marié et avait eu un fils, rappelait à mon grand-père ses engagements, et le sommait de renouer la chaîne interrompue et de m'initier à l'horrible mission que j'aurais à remplir après lui. Je n'avais alors que vingt-cinq ans ; mais Dominique, qui, comme tous les hommes mêlés à de grands événements, en avait gardé une sorte de mystérieux prestige, exerçait sur moi un ascendant dont il avait profité pour cultiver mon esprit, me rendre sérieux avant l'âge, et m'accoutumer à l'idée de lui succéder presque immédiatement dans son étude. Agirol, à qui la mort d'Adeline avait inspiré un vif dégoût des affaires et un amour croissant de la solitude, s'était entendu avec son père pour que l'étude passât entre mes mains dès que j'aurais atteint ma trentième année. Rien ne s'opposât donc à l'accomplissement du dernier pacte de Dominique avec Claude ; et le vindicatif génie de Clothilde pouvait passer de mon grand-père à moi, en se contentant d'effleurer de l'aile le front visible d'Agricol Ermel.

Vous me croirez facilement, monsieur le vicomte, quand je vous dirai que, parmi les souvenirs de ma vie triste et solitaire, aucun ne m'a laissé de trace plus profonde que celui du jour où Dominique, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, me fit venir dans son cabinet, attendant à l'école où je travaillais en qualité de second clerc, et, d'une voix tremblante d'émotion, me révéla l'affreux secret qui avait pesé sur sa vie entière, et qu'il était forcé de me léguer. Si j'eusse été moins accoutumé à regarder mon grand père comme un modèle de sagesse et de raison, s'il ne m'eût pas raconté cette fatale histoire avec ces couleurs vraies, vivantes, avec cet accent de conviction et de terreur que la fiction n'imité pas, j'aurais crû que son grand âge le faisait déjà voyager dans le pays des visions, et que les ombres d'une mort prochaine obscurcissaient cette intelligence.

Mais bientôt il ne me fut plus possible de douter, et alors

commença pour moi un cruel supplice, tempéré seulement par l'idée que cette hérédité funeste avait du moins épargné mon père, et qu'en me vouant à cette horrible tâche, je contribuais à le racheter. Le portrait de Clothilde de Varni était toujours resté dans ce cabinet, voilé par un grand rideau de soie noire.

Dominique tira ce rideau, et me fit voir cette belle et implacable figure dont l'ardent regard semblait sceller dans mon âme le pacte auquel j'allais me soumettre. En face de ce portrait, qui ravivait pour lui toutes les images du passé, Dominique, esclave de sa parole, reconnaissant d'ailleurs envers Claude qui avait consenti à laisser mon père étranger à cette complicité posthume, exigea de moi le serment que je n'entraverai jamais, qu'au besoin même je seconderais les tentatives de Jérôme contre le bonheur de Raymon de Varni.

Le récit de Dominique Ermel m'avait jeté dans un trouble indicible. Égaré par ces fantômes que je voyais tout à coup surgir sous mes pas, perdant, aux accents de cette voix vénérée, les notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal, emporté vers cette œuvre redoutable comme ces orphelins qui, apprenant subitement que leur père est mort victime d'une idée ou d'un crime, sentent passer dans leur cœur quelque chose de ce crime ou de cette idée, je laissai tomber ma main dans la main de mon grand-père, et je prêtai ce serment.

A peine eus-je donné à Dominique Ermel cette preuve d'obéissance, que ma pensée se porta douloureusement sur l'homme qu'allaient entourer, à son insu, ces inimités et ces périls.

Raymon de Varni avait alors vingt-six ans ; il était mon aîné d'un an à peine, et cette légère différence s'était tout à fait effacée à mesure que nous avions grandi. Depuis l'âge de cinq ans, époque des derniers malheurs de sa famille, il avait été élevé à Maleraygues, où nous avions partagé les mêmes études et les mêmes jeux. Nous courions ensemble dans les bois de châtaigniers qui entourent cette habitation sauvage ; et lorsque le vent du nord, passant à travers les arbres, en tirait de sourds murmures, je voyais Raymon s'arrêter tout rêveur, et me demander si je n'aimais pas ces bruits qui ressemblaient à la voix des nuages ou des trépassés. Cette tendance à la rêverie se développa avec l'âge, et bientôt un observateur attentif eût pu reconnaître chez Raymon une de ces organisations de poète, à la fois si exquises et si périlleuses.

Lorsqu'il eut vingt ans, il se sentit entraîné vers la carrière des armes ; mais, par une prévision infernale, ne voulant pas qu'une mort glorieuse vint enlever ce jeune homme à sa destinée funeste et le faire tomber, sans héritiers de son nom et de ses malheurs, dans une de ces journées sombres dont l'Empereur étoilait alors notre histoire, Jérôme, vers cette époque, avait écrit à Dominique Ermel une première lettre où il lui ordonnait de ne rien négliger pour détourner Raymon de cette vocation s'il la voyait poindre dans son esprit. Dominique alors eut l'idée de dire à Raymon que ses parents, avant de mourir, avaient expressément recommandé que leur fils ne servît que ses rois légitimes.

Raymon de Varni s'inclina devant ce vœu suprême, que rendaient encore plus sacré les événements tragiques qui avaient entouré la mort de ses parents.

Plus susceptible d'enthousiasme que de persévérance, plus prêt à s'enflammer pour un idéal fugitif qu'à s'attacher à un plan arrêté, il fut moins difficile qu'à un autre de renoncer à la réalisation de ses premiers rêves. Il en chercha l'oubli dans les lectures, des voyages, dans un assez long séjour à Paris, où il espérait

assouvir ou amuser les inquiétudes de son imagination et de son cœur.

Au commencement de 1813, Raymon revint de Paris, où il avait passé plus d'un an. Il était triste, mécontent, agité ; jo remarquai en lui des alternatives d'abattement et d'ardeur, d'entraînement fébrile et de malade apathie, qui m'eussent frappé davantage si je n'eussent pas été encore trop jeune pour bien connaître les crises et les maladies de l'âme.

Tantôt il se plaignait de son inutilité, de son inaction, de l'iniformité glaciale et morne de l'existence de province ; tantôt il déclamait contre les mécomptes du monde, contre la folie de ceux qui recherchent des émotions et des joies inconnues au vulgaire, qui croient pouvoir mettre dans leur vie quelque chose de cet infini dont le sentiment les tourmente, et dont le contraste avec les petites et les vulgarités d'ici-bas est une leçon douloureuse donnée par Dieu pour nous ramener à lui.

Mon grand-père l'observait avec attention, l'écoutait sans mot dire, et chacun de ses entretiens avec Raymon le laissait plus pensif et plus préoccupé.

Ce fut à cet époque que Dominique Ermel me révéla le secret terrible qu'il avait à me léguer, le testament de Clothilde, et le lien funeste, la tâche maudite qui devait me faire intervenir dans la vie de Raymon.

Ce fut aussi vers ce même temps que mon grand-père reçut la seconde lettre de Jérôme, qui lui rappelait son dernier engagement avec Claude et l'avertissait qu'il était temps d'agir.

Depuis ce moment, j'étais devenu le secrétaire intime de maître Dominique, qui, malgré son grand âge, était toujours à la tête de son étude, et laissait mon père s'abandonner à son goût pour la vie des champs.

Un matin, mon grand-père me fit appeler avant l'heure habituelle, il paraissait en proie à une vive agitation, sa main tremblait en remuant les papiers épars sur son bureau ; son visage, sillonné de rides, rougissait et pâlisait tour à tour ; un éclair de vie ou de fièvre brillait dans son regard amorti par l'âge. Il me présenta deux lettres qu'il venait de recevoir.

Voici le contenu de la première :

« Alais, 4 novembre 1813.

« Monsieur et digne ami,

« Si la démarche que je fais auprès de vous vous semble une indiscretion, ne vous en prenez qu'à votre extrême obligeance, et surtout à votre réputation octogénaire de sagesse, d'intelligence et de vertu ; vous n'êtes pas seulement le Nesort du notariat, vous en êtes aussi l'Aristide, et Aristide ne peut pas se fâcher qu'on demande un service à un homme obligeant et un conseil à un homme sage ; Aristide est trop juste pour cela !

« J'arrive au fait, monsieur et digne ami. J'ai une fille unique qui touche à sa vingtième année ; voici sept ans que j'ai eu le malheur de perdre ma femme ; ma chère Valentine avait alors douze ans, et comme elle restait mon bien en ce monde, je m'accuse d'avoir été pour elle d'une indulgence qu'en bon français on pourrait appeler faiblesse. Valentine a fait toutes ses volontés, et sa volonté a été de devenir une charmante jeune personne, très-spirituelle, un peu lettrée, bonne musicienne, dessinant à merveille. Je n'ai pu, malgré mon autorité paternelle, l'empêcher de lire madame de Staël, les « Martyrs, » « Atala, René, » et tous ces livres nouveaux dont les héros sont plus attrayants que raisonnables.

« Aussi ma Valentine est-elle devenue une belle rêveuse, plus préoccupée des chimères que des réalités de la vie ; vous comprenez que ces tendances-là sont un peu embarrassantes dans un humble chef-lieu d'arrondissement.

« Voilà pourquoi, monsieur et digne ami, je viens vous prier de venir à mon aide.

« Je veux marier ma fille, il n'y a pas ici de parti pour elle ; les jeunes gens dont la fortune et la position pourraient me convenir sont en général des fils de propriétaires des environs, grands chasseurs, bons convives, doués de qualités estimables, mais dépourvus de ces poésies dehors, de cette culture intellectuelle, de ces raffinements d'imagination et d'esprit, sans lesquels le mari de Valentine la rendrait malheureuse et serait lui-même malheureux.

« Veuillez donc me chercher à Avignon ce romanesque prétendu, digne de plaire à cette âme romanesque.

« Avec un homme qui saura la « comprendre » (c'est un mot inventé par ces demoiselles), Valentine sera vraiment une femme charmante, avec un mari vulgaire, incapable de lui donner la réplique, elle souffrirait horriblement, et je ne voudrais pas répondre des suites.

« Telle est la situation ; je sais que vous avez à Avignon plusieurs jeunes gens riches, appartenant à des familles distinguées et ayant reçu une éducation brillante. Dans le nombre, il en est sans doute au moins un qui pourra devenir pour ma fille ce Saint-Preux orthodoxe, cet Oswald officieux, ce Werther autorisé par le curé et par le maire, qui est en ce moment l'objet de sa vague et sentimentale rêverie.

« Trouvez-le, choisissez-le, mettez-moi en relation avec lui, et vous serez du plus perplexe des pères le plus reconnaissant des hommes.

« Agréez, monsieur et digne ami, avec l'expression de ma reconnaissance et de mes excuses, celle de ma haute et parfaite considération.

« Le comte DE VERDEILLES. »

Après avoir lu cette première lettre, je regardai fixement Dominique Ermel, qui détourna les yeux comme s'il avait craint de trahir trop tôt sa pensée ; il me tendit la seconde lettre, conçue en ces termes :

« Malaucène, 4 novembre 1813.

« Mon cher monsieur Ermel,

« Un notaire tel que vous doit être la providence des pères de famille. L'étendue de vos relations, l'ancienneté de votre étude, l'extrême confiance que vous inspirez à cinquante lieues à la ronde, tout fait de vous un homme inappréciable pour ces négociations délicates dont le succès dépend de l'expérience et de la sagesse du négociateur.

« Voici donc le service que j'attends de vous. J'ai une fille à marier, et je ne vois ici personne qui puisse lui convenir : ma fille a dix-neuf ans ; elle s'appelle Delphine ; elle est belle, elle sera riche : voilà pour le public.

« Mais à vous, mon cher monsieur Ermel, je dois dire qu'elle est surtout la pensée qui me préoccupe.

« Ma fille a été élevée très simplement ; sans être ni sotte ni niaise, elle n'a aucune de ces qualités brillantes, aucun de ces talents « d'agrément » que l'on rapporte de nos pensionnats à la mode. Delphine a presque toujours vécu à la campagne, elle s'en-

tend aux affaires de ménage autant et mieux que la femme du vicario de Wakefield.

L'éducation des canards, des pintades et des poulets n'a point de secrets pour elle, tout le lingo de la maison lui a passé par les mains, et elle est pour ma cuisinière ce que l'empereur est pour ses maréchaux. Elle lui apprend à gagner des batailles. Mais en fait de littérature, elle ne connaît guère que la « Journée du Chrétien, » et les « Essais de Nicolle » qu'elle me lit le dimanche soir et qui nous endorment un peu tous les deux, elle ne saurait pas dessiner une oreille, et toute sa science musicale consiste à jouer « Malborough » sur l'épinette de ma grand'mère, qui n'a pas été accordée depuis Rameaux.

« De tout cela, mon cher monsieur Ermel, il vous sera facile de conclure que ma fille serait très malheureuse avec un élégant, un rêveur qui, accoutumé aux plaisirs et aux séductions du monde, demanderait à Delphine autre chose que les qualités d'une bonne femme et d'une bonne mère de famille.

« Il lui faut un jeune homme simple et bon comme elle, doué d'assez de sens commun pour ne pas chercher le bonheur dans les chimères du roman, et dépourvu de ce « superflu » d'imagination et d'esprit qui n'est trop souvent en ménage qu'un embarras et un danger.

« Vous voyez d'ici, n'est-ce pas ? le gendre que je désire... Un propriétaire bien rond, bien franc (franc d'hypothèques sur-tout), qui connaisse à fond le jour et l'heure où il doit semer son blé ou couper son foin, et qui, le soir, en revenant d'inspecter ses ouvriers ou de présider à ses récoltes, soit heureux de retrouver chez lui un frais visage, un bon souper, et quelques gros marmots se roulant et se barbouillant à qui mieux mieux.

« C'est là le gendre que je vous prie de me désigner, et que je voudrais tenir de votre main.

« Je sais que vous avez à Avignon plusieurs jeunes gens à marier, dont la fortune pourrait me convenir. Choisissez-moi celui qui ressemblera le plus au portrait que je viens d'esquisser, mettez-moi en communication avec lui, et si nous avons la main heureuse, je mourrai tranquille sur l'avenir de ma chère Delphine.

« Je suis, mon chère monsieur Ermel, votre bien affectionné,

Le comte DE MALAUCÈNE.

Après m'avoir fait lire ces deux lettres, mon grand-père resta un moment silencieux ; puis, comme s'il surmontait une émotion douloureuse, il me dit doucement :

— Calixte, mettez vous là, et répondez au comte de Verdeilles et au comte de Malaucène ce que je vais vous dicter.

Voici la première réponse :

« Monsieur le comte,

« J'ai lu avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 4 novembre courant. D'après ce que vous voulez bien me dire du caractère, de l'éducation et des goûts de mademoiselle votre fille, je crois que parmi les jeunes gens de notre ville, aucun ne lui convient mieux que M. le vicomte Raymon de Varni.

« Sa fortune et sa naissance en font un des meilleurs partis de ce pays-ci, et il réunit, ce me semble, toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur de votre aimable fille.

« Agrérez, monsieur le comte, etc., etc. »

Je me disposais à plier cette lettre, et à écrire sur l'enveloppe le nom de M. le comte de Verdeilles ; car je ne doutais pas

que cette réponse ne fût pour lui, et qu'aux yeux de mon grand-père Raymon de Varni ne fût le mari qui convenait à la brillante Valentine, mais maître Dominique m'arrêta d'un geste, et me dit avec une émotion croissante :

— Non, Calixte, avant de mettre l'adresse et de former l'enveloppe, écrivez la seconde réponse ; la voici :

« Monsieur le comte,

« Vous ne pouvez douter du prix que j'attache à justifier votre honorable confiance, et à secourir vos vœux, dans l'important affaire qui vous occupe.

« Je me suis guidé d'après les renseignements que vous voulez bien me donner, dans votre lettre en date du 4 novembre courant, et après avoir mûrement pesé ce que vous me faites l'honneur de me dire du caractère, de l'éducation et des goûts de mademoiselle votre fille, j'ai pensé que, de tous nos jeunes gens, celui qui lui convient le mieux est M. Joseph de Bermancy. Aux avantages de la fortune et de la naissance, il réunit les qualités et les habitudes que vous désirez chez votre gendre, et j'espère que ce choix sera de nature à calmer vos préoccupations paternelles.

« Agrérez, monsieur le comte, etc., etc. »

Je connaissais M. Joseph de Bermancy. C'était un bon jeune homme, plein de loyauté et de droiture, vivant habituellement à la campagne, aimant peu le monde, et pratiquant, avec une simplicité paisible, le positif de la vie.

Il me semblait évident que c'était là le mari choisi par mon grand-père pour mademoiselle Delphine de Malaucène ; et, encore une fois, j'allais prendre une enveloppe et écrire l'adresse, lorsque Dominique Ermel m'arrêta de nouveau, et me regarda d'un air sombre, comme tourmenté d'une idée fatale qu'il hésitait à me communiquer.

— Vous pouvez toujours, me dit-il d'une voix étouffée, écrire les deux adresses sur les deux enveloppes.

J'écrivis : « A M. le comte de Verdeilles, à Alais. — A M. le comte de Malaucène, à Malaucène. »

— Bien, reprit mon grand-père ; maintenant, avant de plier les réponses dans les enveloppes et de cacheter, roliez-les.

Je les relus ; et, guidé par une sorte de pressentiment sinistre que m'inspiraient le regard et l'agitation de maître Dominique, je remarquai alors que les deux lettres, ne renfermant aucun nom propre, aucune qualification particulière, pouvaient également servir de réponse à M. de Verdeilles ou à M. de Malaucène ; il ne s'agissait que de se tromper d'enveloppe.

Mon grand-père me laissa un moment réfléchir ; puis s'inclinant vers mon oreille, il me dit rapidement et à voix basse :

— Calixte, m'avez-vous compris ?

(A CONTINUER.)

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui (12 octobre 1882) — les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même la file complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

Boîte 1983, Bureau de Poste.

MORNEAU & CIE., Editeurs,
Ste-Thérèse, Montréal